

# CONSTRUIRE L'ÉQUITÉ TERRITORIALE DE LA TUNISIE

paysage et aménagement du territoire, les dimensions cachées de la Révolution

Colloque interdisciplinaire - Cité des Sciences à Tunis, 17 et 18 novembre 2011

Nader MEDDEB

## Villes de pouvoir, pouvoir des villes : les limites de l'Etat bourguibien dans la fabrique d'une capitale indépendante

« Ville et démocratie, praxis urbaine et praxis politique ont coïncidé quand la ville fonctionnait comme système sémiologique. La politique ne peut être la dimension ou plutôt le problème majeur de la ville lorsque l'espace urbain est devenu un instrument toujours plus abstrait » (CHOAY. F, 1971)

Quel intérêt avons-nous à nous insurger à propos d'une époque révolue, celle du premier chef d'Etat tunisien, Habib Bourguiba, alors que la Tunisie actuelle se révolte contre le règne du président déchu, Zine El-Abidine Ben Ali, une dictature vieille de plus de 23 ans ?

Parce que la leçon tirée de l'histoire urbaine de la ville de Tunis, une fois mise à l'épreuve épistémologique, ne cesse de faire jaillir de nouvelles lectures historico-urbaines, le retour sur les prémices d'une réflexion aménagiste de Tunis s'est avéré opportun. Ainsi, la compréhension de Tunis aujourd'hui ne peut être faite en dehors de l'assimilation d'une fondation bourguibienne basée sur la tyrannie de pouvoir et le narcissisme d'un président qui, selon H. Ben Ammar, était « le premier urbaniste de la Tunisie » (ABDELKAFI. J, 1989). En outre, il est de l'ordre de l'évidence que tout présent est fruit de son passé. Autrement dit, les politiques de Ben Ali sont, pour plusieurs raisons, indissociables de la structure échafaudée par son prédécesseur H. Bourguiba, qui à son tour fut profondément influencé par les stratégies du protectorat français, d'où le feedback historique.

A la lumière de la discussion tenue en 1977 entre Michel Foucault et P. Rabinow et publiée, plus tard, sous le titre « Space, Knowledge and power » dans « the Foucault reader » (1984), notre contribution se veut, en premier lieu, un positionnement par rapport à la dialectique Pouvoir/Villes et au rôle des politiques gouvernantes dans l'instauration des stratégies urbaines ou encore des « villes-instruments », selon l'expression de Françoise Choay. L'accent est mis sur le concours international pour le réaménagement du grand Tunis connu sous l'intitulé « la tentative de la percée de la médina » qui fut lancé par le président Bourguiba à l'aube de l'Indépendance au près de l'Union internationale des Architectes (UIA) et du Secrétariat aux Travaux publics et à l'Habitat (STPH). De l'histoire de cet évènement est mise en exergue la relation chef d'Etat/Conseil expert et son poids dans la définition du devenir urbain et architectural de la ville. Bien évidemment, la valeur octroyée au paramètre social fait surface de par la nature des liens Gouvernant(s)/Gouvernés.

Dans cette entrevue, Michel Foucault nous ramène à un temps où le chef d'Etat se prenait pour le père d'une grande famille ; la société. Cette relation patriarcale, qui lui paraissait naturelle, offrait au leader une main basse sur plusieurs secteurs déterminants dans la structure de l'état, notamment l'aspect architectural et urbain des grandes villes, a fortiori, de la capitale. Bourguiba la voulait moderne à l'image d'un « Jugurtha qui a réussi », une formule qu'il aimait associer à l'adoration de sa gloire. Ainsi, la médina, désormais un ancien quartier dans une grande métropole, lui posait problème pour maintes raisons qui dépassaient certainement la seule inaccessibilité par l'automobile.

Malgré le conseil expert du secrétaire général de l'UIA, l'architecte Pierre Vago, sur l'absurdité d'une éventuelle percée de la médina, le concours à tout de même été lancé. Le jury n'a finalement pas attribué de premier prix et l'échec attendu de la compétition fut le sujet en 1962 d'une conférence internationale ayant trait au devenir des villes traditionnelles dans le monde arabe. Des questions identitaires et patrimoniales furent abordées conjointement à une opinion publique qui semble être largement écartée de la prise des décisions. A l'époque, le projet urbain participatif est quasi absent du processus réflexif de l'aménagement du territoire. C'est, entre autres, l'une des explications que nous donnons aux révoltes populaires « vélocement » avortées par les forces militaires. Nonobstant, rien ne peut empêcher la quête incessante de l'Homme pour son humanité, ici pour reprendre l'idée que développe Hannah Arendt sur le dépassement de la sphère privée pour une nouvelle définition du domaine public : « l'homme qui n'avait d'autre vie que privée, celui qui, esclave, n'avait pas droit au domaine public, ou barbare, n'avait pas su fonder ce domaine, cet homme n'était pas pleinement humain » (ARENDE. H, 1961). Ainsi, parce que le droit à l'expression est de l'ordre de l'humain, notre essai se veut, en second lieu, une démonstration de la portée de l'espace public dans la concrétisation des libertés.